

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Les Conditions Particulières de Vente qui suivent définissent les conditions d'achat de prestations touristiques par Internet, par voie électronique, par téléphone et par courrier. Elles sont portées à la connaissance du Client avant tout engagement de sa part et constituent une partie de l'information préalable visée à l'article R.211-4 du Code du Tourisme. Dans le cas de conditions spécifiques signalées sur le descriptif du produit, celles-ci prévaudront sur le texte des présentes Conditions Particulières de Vente.

En validant son bulletin d'inscription, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations choisies. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des présentes Conditions aura pour effet la renonciation par le client à tout usage ou bénéfice des Services proposés par Alkimya.

Les présentes Conditions Particulières de Vente sont à jour dès leur publication sur www.alkimya.fr et annulent et remplacent toute version antérieure.

I) Voyages sur mesure

Pour obtenir votre programme personnalisé, vous devez nous communiquer votre demande de devis par téléphone, par mail ou sur notre site www.alkimya.fr. Habituellement dans un délai de 72 heures, un conseiller Alkimya vous proposera à partir de votre demande, un devis avec une durée de validité, contenant votre programme de voyage et son prix définitif (frais et taxes compris, sauf les éventuels ajustements prévus à l'article X. Tarifs). Dans le cas de figure où la durée de validité du devis est dépassée, Alkimya peut établir un nouveau devis si les différentes conditions, prix devaient être modifiées. Dès lors que le devis est confirmé dans le délai imparti, vous pourrez vous inscrire en paraphant signant le devis, en remplissant le bulletin d'inscription et en validant les conditions générales et particulières de vente Alkimya.

II) Réservation/inscription

Une inscription est considérée comme définitive à compter de la réception par Alkimya du bulletin d'inscription complété, daté et signé.

III) Modalités tarifaires, de paiement et de facturation

1) Pour toute réservation à plus de 35 jours de la date du départ, vous avez la possibilité de régler le paiement intégral du prix des prestations (100%) ou le versement d'un acompte de 35% du montant du voyage.

- Le paiement sera accepté uniquement par carte bancaire ou virement bancaire.

2) Pour toute inscription à moins de 35 jours de la date du départ, le règlement doit être effectué en une seule fois et pour la totalité du montant du voyage.

- Le paiement sera accepté uniquement par carte bancaire ou virement bancaire.

3) Dès le paiement de l'acompte ou du prix total de votre voyage, Alkimya vous adresse une facture dans un délai de 8 jours.

Le solde du prix de votre voyage devra être réglé au plus tard 35 jours avant la date du départ, tout retard dans le paiement du solde pourra être considéré comme une annulation à laquelle s'applique les frais d'annulation visés à l'article VII.

D'après l'article L.121-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation dès la commande d'un voyage.

IV) Formalités administratives

Chacun des voyageurs doit être en possession d'un passeport en cours de validité et qui sera utilisé lors du voyage envisagé ainsi que tous les documents nécessaires au voyage (visa, livret de famille, autorisation de sortie du territoire...).

Pour toute demande d'inscription, vous devrez nous communiquer obligatoirement vos noms, prénom(s), date de naissance et sexe qui figurent sur le passeport que vous utiliserez pour votre voyage et pour le visa.

- Les informations ci-dessus (noms, prénom(s), date de naissance et sexe) doivent être identique à toutes vos demandes. Le cas échéant, vous vous exposez à un refus d'entrée sur le territoire de destination. Les informations et règles sont communiqués par Alkimya auprès des ressortissants français. Les personnes de nationalités étrangères doivent effectuer eux-mêmes les démarches nécessaires.

Alkimya délivre ces informations pour tous les ressortissants de nationalité française. Les personnes de nationalité étrangère doivent se renseigner, avant d'entreprendre un voyage, sur les formalités administratives et sanitaires. Il est vivement recommandé au client de vérifier toutes les informations auprès des autorités concernées. Alkimya ne pourra être tenu pour responsable des conséquences de la non observation par le client de la législation et règlements policiers, douaniers ou sanitaires, avant et durant le voyage. Un client qui ne pourrait pas embarquer sur un vol suite à la non présentation des documents requis n'aura le droit à aucun remboursement.

Obtention de visa : Le client peut opter pour l'obtention de son visa à son arrivé sur le territoire de destination, auprès des autorités compétentes (ambassade, consulat) ou auprès de Alkimya.

Frais d'obtention de visas : les passeports sont à remettre à Alkimya au minimum 40 jours avant la date du départ pour lui permettre d'accomplir les démarches d'obtention du/des visa(s).

Les frais d'obtention par visa seront facturés 80€ par Alkimya auxquels peuvent s'ajouter les frais d'expédition à votre domicile, le prix du visa, les frais de traduction du passeport. Les demandes de visa en urgence (15 jours avant le départ) sera facturée 160€ par Alkimya auxquels peuvent s'ajouter les frais d'expédition à votre domicile, le prix du visa, les frais de traduction du passeport.

Alkimya ne peut être tenu pour responsable des conséquences, du refus ou du retard de délivrance par les autorités compétentes des visas et documents administratifs et des périodes d'incubation pour des vaccins.

En cas d'annulation du voyage, les frais d'obtention de visas ainsi que le montant du visa ne sont remboursables par Alkimya.

V) Informations sur la sécurité et les risques sanitaires

Les conseillers de Alkimya vous informent des conditions sanitaires et de sécurité de vos pays de destination. Durant son voyage, le client peut courir certains risques inhérents notamment à l'isolement, loin des centres médicaux par conséquent ne peut reporter la responsabilité de ces risques sur Alkimya, ses guides, ou ses prestataires locaux.

Nous vous invitons également à prendre connaissance des fiches pays éditées le ministère français des affaires étrangères et européennes (www.diplomatie.gouv.fr). Les informations évoluent continuellement, il est conseillé de les consulter régulièrement.

Alkimya vous recommande de prendre connaissance des informations communiquées par les autorités compétentes sur les risques sanitaires du/des pays de votre voyage. Vous pouvez trouver les informations nécessaires sur le site internet du Ministère de la santé (www.sante.gouv.fr/) ou de celui de l'Organisation Mondiale de la Santé (www.who.int/fr/).

VI) Modifications demandées par le client

Toute annulation ou modification après la signature du bulletin d'inscription émanant du client, entraîne la perception des frais ci-dessous :

- 5% du montant des prestations modifiées avec un minimum de 50 € par dossier.

Certaines modifications pourront être considérées comme des annulations comme une modification de ville de départ/destination, une modification d'hôtel, une modification des dates de départ et d'arrivée, modification d'activités.

Toute demande de modification par le client du nom ou de son orthographe pour les prestations aériennes ou terrestre sera considérée comme une annulation du fait du client. Dans ce cas s'appliqueront les frais d'annulation de l'article VII.

Toute prestation achetée par le client en dehors du contrat de voyage conclu avec Alkimya ainsi que toute modification du séjour à l'initiative du client sur place seront à la charge du client. En cas de non-paiement par le client, Alkimya ne serait être tenue d'accéder aux demandes.

VII) Conditions d'annulation du fait du client

Des frais d'annulation sont dus dès lors que la réservation est définitive.

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à la société Alkimya (LRAR ou courriel).

La date du cachet de la Poste ou du courriel sera la date retenue pour l'annulation.

Elle entraînera l'application au minimum des frais suivants (sous réserve de mentions particulières dans le descriptif du produit choisi) :

- Frais d'annulation totale (sauf cas particuliers)

Pour toutes les prestations autres que les prestations aériennes.

Plus de 60 jours avant le départ : 12% du prix du voyage hors assurances par personne (avec une retenue minimum de 200 € par personne)

De 59 à 31 jours avant le départ : 30% du prix du voyage hors assurances par personne (avec une retenue minimum de 300 € par personne)

De 30 et 21 jours du départ : 55% du prix du voyage hors assurances par personne

De 20 et 15 jours du départ : 65% du prix du voyage hors assurances par personne

De 14 et 8 jours du départ : 75% du prix du voyage hors assurances par personne

A 7 jours ou moins du départ : 100% du prix du voyage hors assurances par personne

- Frais d'annulation partielle (sauf cas particuliers)

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même bulletin d'inscription annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants :

- Pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation totale sera calculé pour le(s) voyageur(s) qui annule(nt) sur le prix des prestations (billets d'avion...) non consommées du voyage à la date de l'annulation,

- Pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au(x) participant(s) qui annule(nt) sur leur quote part des prestations partagées du voyage,

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

- En cas d'annulation, Alkimya demandera à chaque client la restitution, sans délai, des billets de passage aérien émis et remis à chaque client, sauf pour les billets électroniques.

• Cas particuliers

- 100 % de frais d'annulation peuvent être appliqués dès l'inscription sur certains hôtels.

- 100 % de frais d'annulation pour tous les billets émis à compter de la date d'inscription.

- Alkimya peut proposer au client des produits exceptionnels en raison notamment d'une tarification avantageuse, ou d'événements importants (haute saison touristique) ou pour d'autres raisons qui peuvent entraîner des modifications du barème des frais d'annulation. Les frais d'annulation qui s'appliqueront seront indiqués sur votre devis.

Les autres dispositions des présentes continueront de s'appliquer.

- Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par Alkimya pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

- En cas d'annulation, pour quelque raison que soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez Alkimya et engagés par le client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

VIII) Transport aérien

Alkimya communique le nom et les horaires du ou des transporteurs aériens, connus à cette date, dès l'inscription, et s'engage à informer immédiatement ses clients en cas de modification du vol ou du transporteur aérien.

En cas de modification, postérieurement à votre inscription, Alkimya s'engage à vous communiquer, dès lors qu'elle en aura connaissance avant votre départ, tous changements dans l'identité du ou des transporteurs aériens.

En conformité avec les règlements européens, Alkimya utilise uniquement les services des compagnies aériennes autorisées.

La liste européenne des compagnies aériennes interdites peut être consultée sur le site www.ec.europa.eu/transport/airban/list_fr.html ou demandée à votre conseiller voyage chez Alkimya.

Les compagnies aériennes ne remboursent pas le montant de la surcharge carburant pour les billets d'avions non remboursables.

Il vous sera précisé lors de votre inscription si votre billet d'avion est ou non remboursable. Les taxes d'embarquement des billets non consommés sont remboursées sur demande quand cela est possible (art. L 224-66C. conso.).

Alkimya attire l'attention de ses clients en cas de vol avec correspondance(s) : la non présentation du client à l'aéroport de départ pourra entraîner l'annulation des vols suivants jusqu'à l'aéroport de destination finale ainsi que les vols retours.

- Modifications horaires / responsabilité du transporteur

Pour l'exécution des voyages, Alkimya fait appel à différents transporteurs qui conservent à l'égard des voyageurs leurs propres responsabilités. La responsabilité du transporteur est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat de transport figurant sur le billet du passager, et notamment par les dispositions résultant de la convention de Montréal du 28 mai 1999.

La responsabilité de Alkimya n'est pas engagée en cas de dommages et accidents pouvant survenir aux voyageurs, à leurs animaux et à leurs bagages

enregistrés, pendant la durée du vol ou pendant les opérations d'embarquement, de débarquement ou au cours de la période durant laquelle le transporteur avait la garde des bagages enregistrés

- Femmes enceintes

Les compagnies refusent parfois l'embarquement à une femme enceinte lorsqu'elles estiment qu'en raison du terme de la grossesse, un risque d'accouchement prématuré pendant le transport est possible.

- Mineurs

Les enfants de moins de 2 ans ne disposent pas d'un siège sur l'avion. Les enfants de moins de 18 ans non accompagnés sont refusés.

- Bagages

Les bagages sont généralement transportés gratuitement dans la limite de 20 kg par personne occupant un siège, ce qui exclut les enfants de moins de 2 ans. Les excédents sont taxés à la charge du passager. Tout bagage enregistré égaré ou endommagé doit faire l'objet d'une déclaration de la part du passager auprès de la compagnie aérienne.

Les conditions générales et particulières de transport de la compagnie aérienne sont accessibles via le site Internet de la compagnie aérienne ou sur demande. Conformément à la Convention de Varsovie, toute compagnie aérienne peut être amenée à modifier sans préavis notamment les horaires et/ou l'itinéraire ainsi que les aéroports de départ et de destination. Si en cas de modifications par la compagnie aérienne, notamment du fait d'incidents techniques, climatiques ou politiques extérieurs à Alkimya, retards ou annulations ou grèves extérieures à Alkimya, escales supplémentaires, changement d'appareils, de parcours, événements politiques, climatiques, le client décide de renoncer au voyage, il lui sera facturé les frais d'annulation visés à l'article 4 ci-dessus. Alkimya ne remboursera pas les frais (taxis, hôtels, transport, restauration...), dès lors que le client sera sous la protection de la compagnie aérienne.

En cas de retard dans le transport au départ ou au retour du voyage et/ ou dommage ou perte de bagages, refus d'embarquement (surbooking) et/ou annulation de vol par la compagnie, nous recommandons au voyageur, pour lui permettre de faire valoir ses droits vis-à-vis de la compagnie aérienne, de conserver tous documents originaux (billets, cartes d'embarquement, coupon bagage ou autres) et de solliciter auprès de la compagnie aérienne tout justificatif écrit en cas de refus d'embarquement (surbooking) ou annulation de vols (ci-après, les "Justificatifs"). Le voyageur expédiera à la compagnie aérienne, dès que possible, compte tenu des délais courts imposés, sa réclamation avec copie des Justificatifs et conservera les originaux. Le service Clients de Alkimya pourra, en cas de difficulté, intervenir auprès de la compagnie aérienne pour assister le voyageur dans la résolution de la réclamation.

IX) MINEURS

Les demandes d'inscription concernant les mineurs devront être signées par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention "accord du père, de la mère ou du tuteur". Les mineurs, qui ne voyagent pas avec leurs parents ou tuteurs, doivent être en fonction de la destination en possession, en plus des pièces d'identité (CNI ou passeport, selon le cas) exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire français, en cours de validité. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct. Pour les mineurs qui voyagent avec l'un des parents, tuteurs ou autres personnes majeures, il convient de vous assurer

que vous êtes en possession des documents nécessaires pour le mineur qui vous accompagne (carte nationale d'identité ou passeport et, le cas échéant, autorisation de sortie du territoire) pour lui permettre de sortir du territoire.

X) TARIFS

A la facturation, le prix est ferme, définitif et en euros. Toutefois, conformément à la loi, nous pouvons nous trouver dans l'obligation de modifier nos prix et nos programmes pour tenir compte uniquement :

- des variations du coût des transports, liées notamment au coût des carburants.
- de la variation des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement.

En cas de modification du prix pour les cas visés ci-dessus, Alkimya s'engage à en informer le client par courrier au plus tard 30 jours avant la date de son départ.

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même dossier annule(nt), le voyage pourra être maintenu dès lors que les participants auront réglé avant le départ, le surcoût éventuel des prestations qui auront dû être modifiées en raison de l'annulation du/des voyageurs. Tout refus de la part du ou des voyageurs restant inscrits de s'acquitter de cet ajustement sera considéré comme une annulation de la part du ou des voyageurs concernés, avec application du barème de l'article VII.

XI) PRESTATIONS TERRESTRES

Les prestations volontairement modifiées par le client sur place sont soumises aux conditions des prestataires locaux : les prestations supplémentaires ou de remplacement engendrant un surcoût devront être réglées directement aux agences de voyage locales et ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de Alkimya.

Les prestations non utilisées sur place (transferts, excursions, logements...) ne donneront lieu à aucun remboursement.

- Hébergements

En hôtellerie internationale il est de règle de prendre possession de la chambre à partir de 14 heures et de libérer celle-ci avant 12 heures quel que soit l'horaire du vol retour. Toute chambre prise avant 14 heures ou rendue après 12 heures est considérée comme une nuit consommée. Les prix sont calculés sur un nombre de nuitées et non de journées.

- Classification des hébergements et types de chambre

La classification des hébergements (nombre d'étoiles, écolodge...) correspond à une classification établie en référence à des normes locales du pays d'accueil et qui peuvent donc différer des normes françaises, européennes ou internationales. Alkimya vous informe le plus précisément possible sur les caractéristiques de votre hébergement.

- Modification des prestations terrestres

Dans le cas de force majeure, raisons de sécurité, fait d'un tiers - Alkimya ou son fournisseur peuvent être dans l'obligation de changer les hébergements ou les prestations mentionnées ; si cette mesure constitue une modification d'un élément essentiel du voyage, elle sera communiquée au préalable au client et Alkimya lui proposera un service dans la même catégorie que celle réservée initialement. Cependant, les fêtes tant civiles que religieuses, les grèves et les manifestations dans les pays visités sont susceptibles d'entraîner des modifications ou des annulations dans les visites ou excursions, dont Alkimya ne peut être tenu pour responsable.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

XII) RESPONSABILITÉ

Alkimya ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

- Perte ou vol des billets d'avion (les compagnies aériennes ne délivrant pas de duplicata).

- Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte d'identité, passeport, visas, certificat de vaccination...) ou non conformes aux formalités prescrites (notamment aux préconisations de l'article 2 ci-dessus), au poste de police de douanes ou d'enregistrement. En cas de défaut d'enregistrement (y compris pour retard à l'embarquement), il sera retenu, à titre de frais, 100 % du montant total du voyage.

- Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger à Alkimya tels que : guerres, troubles politiques, grèves extérieures à Alkimya, incidents techniques extérieurs à Alkimya, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards (y compris les retards dans les services d'acheminement du courrier pour la transmission des documents de voyage), pannes, perte ou vol de bagages ou d'autres effets. Le ou les retards subis ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée du programme initialement prévu ou de retard à une correspondance. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxe, hôtel, parking...) resteront à la charge du client.

- Annulation imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative. Alkimya se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée.

XIII) Réclamations :

Dans le cas d'une réclamation, le client devra être adressé sa demande par écrit à Alkimya – 24, rue de Clichy 75009 Paris, dans les meilleurs délais après votre retour du voyage, accompagnée des pièces justificatives. Après avoir saisi notre Service Relations Clients et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai maximum de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

XIV) Informations personnelles :

Certaines informations doivent être obligatoirement transmises à Alkimya lors de l'inscription et lors de la demande de devis. Sans elles, les demandes ne pourront pas être effectuées. Les autres informations demandées sont facultatives. Afin de permettre l'exécution de la commande de prestations de voyage, les données fournies par le client seront communiquées aux partenaires de Alkimya, fournisseurs des prestations de services réservées (hôteliers, transporteurs...), situés dans et hors de l'Union Européenne. Les données des clients pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale par l'envoi d'offres promotionnelles ou commerciales de Alkimya dans les conditions prévues par la loi.

Lors de d'une navigation sur le site internet de Alkimya, des cookies temporaires sont placés sur votre ordinateur afin de vous permettre de consulter et de passer vos commandes sur le site. Pour les désactiver, vous devez consulter les informations propres à votre navigateur. Alkimya vous informe que la désactivation

des cookies peut avoir pour effet d'empêcher la consultation du site.

Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression sur les données nominatives vous concernant. Ces droits s'exercent par courrier postal à l'adresse suivante : Alkimya, 24 rue de Clichy, 75009 Paris.

Conditions particulières de vente mise à jour le 10-01-2018.

A SIGNER ET A RETOURNER AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION.

En cas de contradiction entre différentes versions de conditions générales de vente, c'est la version disponible sur le site internet www.alkimya.fr qui prévaut.

Alkimya

SAS au capital social de 7.500 euros

24, rue de Clichy, 75009 Paris

Tél. : 05 52 06 19 53

RCS Paris 837625789

Immatriculation Atout France

Atout France (Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours) 79 /81 rue de Clichy 75009 Paris.

Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle : : HISCOX Europe Underwriting Limited, (RCS 524 737 681)

19, rue Louis le Grand - 75002 Paris

Garantie financière : APST